



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

(SERVICES DE CONSULTANT – SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL)

MISSION DE REVUE A MI-PARCOURS DU PROJET «EJV»

AMI N° 002/2019/ANADEB/PRMP du 28 février 2019

1 - Le Gouvernement de la République Togolaise a sollicité et reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour mettre en œuvre le projet d'Opportunités d'emplois pour les jeunes vulnérables (EJV), et a l'intention d'utiliser une partie de ce fonds pour régler des missions de services de Consultants.

2 - a) Les services de consultant (« les Services ») ont pour objectifs de :

- Mesurer les performances du projet partant du cadre des résultats et des ressources ;
- Identifier les facteurs internes et externes ayant affecté les performances ;
- Elaborer des recommandations pour améliorer la mise en œuvre du projet.

b) Les prestations attendues du Consultant consisteront à :

- Vérifier la cohérence des actions menées pour l'atteinte des objectifs (résultats-indicateurs et matrice de mesures stratégiques) avec le cadre de résultats du projet EJV ;
- Analyser les progrès réalisés de la mise en œuvre du projet par rapport aux résultats attendus sur les deux (02) premières années. La pertinence des indicateurs de suivi sera analysée et ces derniers pourraient être actualisés au besoin ;
- Analyser les ressources effectivement mobilisées pour la mise en œuvre du projet par rapport aux besoins de financement ;
- Identifier les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces dans la mise en œuvre des plans de passation de marchés ;
- Analyser le dispositif de coordination et de suivi de la mise en œuvre des projets à travers notamment : (i) le fonctionnement de la coordination du projet ; (ii) la mise en œuvre des mécanismes retenus dans le plan et outils de suivi-évaluation, en prenant en compte la mise en place progressive du suivi-évaluation participatif au niveau régional ; (iii) l'analyse du fonctionnement actuel de la coordination du projet par rapport à ce qui est prévu dans les accords de financement et les manuels d'exécution du projet.
- Faire des propositions pour une poursuite plus efficace de

l'exécution du projet.

3- La durée prévisionnelle pour la réalisation de la mission est de trente (30) jours ouvrés étalés sur un mois et demi. Cette durée comprend la préparation, la tenue d'un atelier ainsi qu'un rapport de fin de mission incluant les résultats, conclusions et recommandations de la mission.

Le début de la mission est prévu pour le mois de mai 2019 et sa durée totale ne devra pas dépasser un mois et demi.

4 - Les qualifications minimum exigées sont les suivantes :

- Etre titulaire d'un diplôme (BAC + 5 au moins) en économie, en statistique, en sociologie, ou en économie du développement, en agroéconomie ou économie agricole ou toutes autres sciences connexes ;
- Avoir une expérience générale d'au moins quinze (15) ans ;
- Avoir une pratique d'au moins dix (10) ans dans le domaine de la planification, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de projets et programmes ou en gestion axée sur les résultats ;
- Avoir au moins dix (10) ans d'expériences professionnelles avérées dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques ;
- Avoir réalisé au moins trois (03) missions similaires au cours des cinq (5) dernières années ;
- Justifier d'expérience en emploi des jeunes surtout en milieu rural.
- Maîtriser l'environnement national.
- Une parfaite maîtrise du français est exigée ;
- Une bonne maîtrise de l'anglais et une expérience en matière de développement communautaire ou du développement conduit par les communautés constituent des atouts.

5 - La méthode de «Sélection de Consultants Individuels» telle que décrite dans les Directives de Consultant de la Banque Mondiale sera utilisée pour le choix du candidat.

6 - Les consultants intéressés par la mission sont invités à porter leur attention sur le paragraphe 1.9 des Directives de la Banque Mondiale : sélection et emploi de consultants par

les emprunteurs de la Banque Mondiale, édition janvier 2011 révisée en juillet 2014 («Directives de consultants») qui décrit les politiques de la Banque Mondiale sur les conflits d'intérêt. 7 - Les informations complémentaires relatives à la mission peuvent être obtenues à l'adresse indiquée ci-dessous aux heures de service suivantes : de lundi à vendredi de 08 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 17 h 00 (heures GMT).

8 - Les Consultants éligibles réunissant les qualifications requises et expériences pertinentes peuvent manifester leur intérêt (à travers un CV détaillé + les références et preuves des missions effectuées (attestations de bonne fin d'exécution, contrats exécutés ou tous autres documents jugés pertinents) pour la réalisation de la mission.

9 - Les manifestations d'intérêt, rédigées en français portant la mention «MANIFESTATION D'INTERET POUR LA MISSION DE REVUE A MI-PARCOURS DU PROJET «EJV», doivent être déposées sous pli fermé en trois (03) exemplaires (1 original + 2 copies) ou envoyés par e-mail (anadebtogorecruitment@gmail.com) au plus tard le 18 mars 2019 à 17 h 00 (TU) à l'adresse ci-dessous mentionnée :

Lomé : Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB),
sise à Agbalépédogan, Lomé, Rue 48 Maison 426, Villa Malou
01 B.P. : 2098 Lomé-Togo,
Tél. : (0028) 22 25 57 11,
E-mail anadebtogorecruitment@gmail.com,
Secrétariat, porte 111.

Le présent avis peut également être consulté sur les sites www.anadeb.org de l'ANADEB et www.devbase.gouv.tg du Ministère du Développement à la Base de l'Artisanat de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes.

N.B. : Seul le consultant retenu sera invité pour la suite du processus.

La Personne Responsable
des Marchés Publics
Mazalo Atchidalo KATANGA